

LE PRESIDENT

INTERNE

Vic-le-Comte, le 11 juillet 2019

Chère collègue, cher collègue,

Le 1^{er} juillet, un accord a été signé par les organisations syndicales et la direction, clôturant ainsi une longue phase de négociation et un mouvement social de six semaines. Au travers d'un tract diffusé le 8 juillet, les organisations syndicales ont appelé le personnel à reprendre le mouvement de grève, en mentionnant notamment la mise en œuvre de grèves chroniques de 59 minutes en fin de poste très pénalisantes pour l'entreprise.

La poursuite du mouvement, alors même qu'un accord a été signé, traduit, à mes yeux, un non-respect de la parole donnée et de la signature apposée, signe évident d'un manque de sincérité et d'une forte dégradation du dialogue social au sein d'Europafi malgré les efforts réalisés par la Direction.

Je ne souhaite pas revenir sur la négociation passée et les détails de notre position, qui ont été présentés aux organisations syndicales par M. Chabrial à plusieurs reprises et par moi-même lors de ma venue à Vic-le-Comte le 22 mai 2019, mais permettez-moi de vous rappeler les fondements essentiels adoptés lors de la création d'Europafi :

- le maintien d'une activité papetière au sein du Groupe Banque de France demandait à la fois des investissements industriels importants, la création d'une entité juridique avec des partenaires publics européens et la mise en œuvre d'un modèle économique qui nous permettrait de vendre notre papier aux prix du marché ;
- les conditions d'emploi pour les salariés d'Europafi seraient différentes de celles des salariés BdF, mais devraient se situer à un niveau comparable aux conditions de marché, une exigence pour rester compétitif.

Ce sont ces deux principes qui fondent notre stratégie depuis la création d'Europafi. La possibilité pour les agents d'Europafi de disposer d'une rémunération aux conditions de marché est essentielle pour les agents, tout d'abord, mais aussi pour le développement des compétences, la stabilité de notre personnel et l'efficacité économique de la papeterie. La comparaison des mesures retenues lors des NAO 2018 et 2019 avec les éléments chiffrés disponibles sur les évolutions des rémunérations dans l'industrie, atteste incontestablement qu'Europafi a tenu ses engagements. Il n'est pas exact, comme j'ai pu l'entendre dire, que les salariés d'Europafi voyaient une baisse de leur pouvoir d'achat ou que l'écart entre le niveau de rémunération des agents BdF et celui des agents d'Europafi augmentait.

Je comprends que notre politique de rémunérations alors que les résultats net d'Europafi ont été importants ces dernières années, n'ait pas toujours été bien comprise. Notre approche est justifiée par les deux éléments suivants :

- les prix du marché et les produits que nous avons fabriqués (le mix-produit) nous ont été particulièrement favorables depuis la création d'Europafi. Les évolutions que l'on pressent pour les années à venir laissent augurer de résultats nettement moins brillants. Ce sont d'ailleurs ces éléments et la nécessité de préserver notre capacité d'investissement que j'ai présentés aux actionnaires pour maintenir les liquidités dans l'entreprise sans leur verser de dividendes ;
- accepter dans le contexte économique actuel marqué par une baisse des prix du papier, une augmentation plus large et particulièrement structurante des rémunérations serait bien imprudent.

Nous constatons que ces éléments qui ont été rappelés par M. Chabrial au cours des semaines passées, n'ont pas été acceptés par de nombreux agents et qu'il n'y a aujourd'hui pas de vision partagée sur notre projet de pérennisation de l'activité papetière et notre plan de développement industriel établis de longue date. Dans la mesure où il ne peut être question de faire supporter à la collectivité des coûts supérieurs aux prix du marché, nous prenons acte de notre capacité de production de papier fiduciaire désormais réduite à environ 2000 tonnes¹ en raison du mouvement social annoncé comme chronique, alors que la production annuelle prévisionnelle pour les années 2019 et 2020 s'élevait respectivement à 3300 et 3600 tonnes. En accord avec le gouvernement de la Banque, nous estimons, en conséquence, nécessaire de réviser notre stratégie de développement.

Les conséquences de ce nouvel horizon de production stratégique à 2000 tonnes sont les suivantes :

- À court terme (2019) :
 - arrêt immédiat de toute démarche de recherche de nouveaux clients face à l'impossibilité de pouvoir les livrer (Turquie, Algérie, autres développements avec l'Imprimerie Nationale) ;
 - commandes importantes de papier à d'autres papeteries par l'imprimerie de Chamalières, dans la mesure où la production d'Europafi ne sera pas suffisante pour répondre aux besoins et où la production d'Europafi sera accordée, en priorité, aux partenaires d'Europafi.
- À moyen terme :
 - ajustement de l'organisation du travail et de l'évolution des effectifs pour s'adapter à un niveau de production de 2000 tonnes ;
 - renoncement au partenariat avec les banques centrales étrangères, au terme de notre engagement (2022) ;
 - poursuite des achats de papier à des papeteries étrangères, selon les besoins.
- À long terme (5 – 10 ans) :
 - compte tenu des pertes financières d'une papeterie qui ne produirait que 2000 tonnes de papier par an, renoncement par la Banque de France au modèle de production intégré (papeterie + imprimerie). La production de papier fiduciaire par Europafi serait alors arrêtée.

Cette nouvelle stratégie industrielle nous amène également à nous interroger sur l'opportunité de poursuivre les travaux sur le projet Refondation.

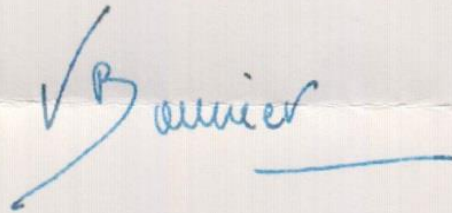
¹ 50% de la capacité de production de la machine à papier.

Ce nouveau plan stratégique est évidemment loin des ambitions que nous avons pour Europafi, d'en faire la papeterie la plus moderne et la plus performante d'Europe et de maintenir au sein du pôle public européen une papeterie fiduciaire. Dans la situation actuelle caractérisée par un mouvement social qui ampute de facto notre capacité de production, je ne vois pas malheureusement d'alternative possible. Il ne serait, en effet, pas cohérent de vouloir continuer à rechercher de nouveaux clients, à améliorer nos performances et à poursuivre nos objectifs de compétitivité et d'efficacité industrielle, alors même que la continuité de notre production serait sous la menace constante d'arrêts de 59 minutes.

Dans l'immédiat et à très court terme, cette décision a deux impacts :

- l'Imprimerie de Chamalières va passer commande de 12.7 millions de feuilles à d'autres papetiers au-delà des 4 millions de feuilles déjà commandés ;
- nous allons informer la Banque centrale de Turquie que nous renonçons à répondre à l'appel d'offres Papier sur le point d'être lancé.

Je prends la mesure de l'importance d'une telle décision et ait une pensée forte pour tous les collègues qui ont adhéré à notre Projet et n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire d'Europafi une papeterie européenne de premier plan, compétitive et performante. Je regrette malheureusement que, dans les circonstances actuelles, il n'y ait pas d'autre voie que l'orientation stratégique tracée ici. Seuls l'abandon de la démarche systématique de mouvements de 59 minutes de grève en fin de poste et des signaux clairs d'adhésion du personnel à notre projet de développement initial pourraient nous amener à reconsidérer les mesures envisagées à moyen et long terme.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'V Bonnier', with a long horizontal line extending to the right.

Vincent BONNIER